



**Conseil Communautaire**  
**27 septembre 2018**  
**Damparis – 18h30**

## **DÉLIBÉRATION**

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 66  
Nombre de procurations : 14  
Nombre de votants : 80  
Date de la convocation : 19 septembre 2018  
Date de publication : 05 octobre 2018

### **GRAND DOLE**

**Communauté d'agglomération**

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### **Référence**

N°GD 124/18

#### **Objet**

Aménagement du stade  
Bobin et de ses vestiaires :  
Demande de subvention et  
plan de financement

#### **Secrétaire de séance**

Jean-Louis MIGNOT

#### **Rapporteur :**

Stéphane CHAMPANHET

**Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** JL. Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, JC. Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, R. Foret, G. Chauchefoin, C. Crétet, S. Champanhet, JP Cuinet, I. Delaine, T. Druet, JP. Fichère, JB. Gagnoux, I. Girod, J. Gruet, A. Hamdaoui, P. Jaboviste, N. Jeannet, P. Jobez, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, E. Schlegel, JM. Sermier, JC. Wambst, J. Zasepa, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, C. Mathez, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. Francois, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, M. Boué, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, M. Hoffmann suppléé par J. Marty-Quinternet, R. Curly, J. Lagnien.

#### **Délégués absents ayant donné procuration :**

P. Verne à JP. Fichère, A. Albertini à D. Bernardin, M. Giniès à C. Crétet, F. Barthoulot à JC. Wambst, M. Berthaud à P. Jaboviste, C. Bourgeois-République à J. Péchinot, C. Demortier à J. Gruet, F. Dray à P. Jobez, D. Germond à JP Cuinet, S. Hédin à L. Bernier, S. Kayi à JM. Sermier, JP. Lefèvre à JB Gagnoux, I. Mangin à N. Jeannet, S. Marchand à S. Champanhet.

#### **Délégués absents non suppléés et non représentés :**

JC. Lab, I. Voutquenne, V. Chevriaut, P. Tournier.

VU la délibération n°GD86/18 du 19 juin 2018 qui valide les travaux de rénovation et d'aménagement du stade Bobin et de ses vestiaires, situés sur la Ville de Dole,

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite apporter une modification dans le programme d'aménagement de la partie terrain du stade Bobin, qui permettrait d'accueillir des compétitions nationales.

En effet, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite faire l'acquisition d'une solution hybride innovante, plutôt que d'avoir recours à un simple terrain engazonné.

La solution hybride représente un mixte entre un terrain engazonné et un terrain synthétique, aux performances beaucoup plus importantes. Plus résistante, avec un temps d'utilisation supérieur, elle est adaptée à toutes les saisons de l'année et offre des qualités de jeu similaires au jeu sur gazon naturel.

De plus, cette solution demande moins d'entretien qu'un terrain engazonné, ce qui permettrait de réaliser une économie en coût de fonctionnement.

Le coût total des travaux pour le stade Bobin et ses vestiaires sera pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, pour un montant de 623 122 € HT (au lieu de 517 000 € HT), sur la base du plan de financement estimatif suivant :

RECETTES	MONTANT HT	TAUX DE PARTICIPATION
Fédération Française de Football (Fonds d'Aide au Football Amateur)	38 000 €	6 %
Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté	155 780 €	25 %
Conseil Départemental	140 000 €	23 %
Autofinancement de la CAGD	289 342 €	46 %
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>623 122 €</b>	<b>100 %</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le plan de financement concernant les travaux de rénovation et d'aménagement du stade Bobin et de ses vestiaires, situé sur la Ville de Dole, pour un montant de 623 122 € HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents y afférent,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter tous les financeurs potentiels du projet,
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions sollicitées.

Fait à Damparis,  
Le 27 septembre 2018  
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,




Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Trésorerie Principale
- Pôle Sports